



**DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 juillet 2022 à 19 H 00**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : M. BUISSET David, Mme GROSSET Christèle, M ROZET Claude, M ROUAULT Dominique, M. Alain RENAULT, Mme DUFOUIL Christiane, M FOUERE Jean-Claude, M ROUILLE David, M DEFFAINS Mickaël, M MAHE Olivier, Mme DELAHAYES Oksana, Mme VAUQUENU Mélanie.

Absents excusés : Mme Delphine LETEURTOIS, Mireille PEUVREL, BOUGARD Frédéric.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme DUFOUIL Christiane a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 à l'unanimité.

Délibération n°31/2022

OBJET : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE POUR L'ETE 2022.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 22/2022.

Monsieur le Maire propose de mettre en place un dispositif d'argent de poche pour les jeunes durant les mois de juin-juillet 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- PROPOSE de mettre en place 50 missions de 3 heures chacune rémunérées 15 € pour l'été 2022.

Délibération n°32/2022

OBJET : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX POUR LA CREATION D'UN ATELIER TECHNIQUE.

Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal d'un compte rendu d'une réunion avec l'architecte Ludivine Loison évoquant le lancement d'un appel d'offres pour travaux en septembre prochain.

L'appel d'offre se décomposera en six lots :

- Lot 01 : Désamiantage ;
- Lot 02 : Gros Œuvre / Ravalement/ Voirie et Réseaux Divers ;
- Lot 03 : Couverture, Charpente, bardage bois ;
- Lot 04 : Menuiseries intérieures/Menuiseries extérieures/Cloison/Doublage/Plafond
- Lot 05 : Peinture/carrelage ;
- Lot 06 : Plomberie/ Ventilation/ Electricité

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorisent M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres suscités.
- Autorisent M. le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n°33/2022

OBJET : ILLUMINATIONS DE NOEL

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir des illuminations pour les décorations de Noël.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise Decolum pour un montant de 1149.10 € H.T..
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

La séance est levée à 21 h 20.

D. BUISSET	D. ROUAULT	M. VAUQUENU	J.C. FOUERE
J.C. FOUERE	A. RENAULT	M. PEUVREL	C. ROZET
M. DEFFAINS	C. DUFOUIL	D. ROUILLE	C. GROSSET

Date d'affichage : 28 juin 2022.

Le Maire,
David BUISSET